

## RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE QUARTIER «FREDEVILLE»

PDTP  
Service Proximité - 02 38 52 40 70  
accueil.ddtp@ville-saintjeandebraye.fr

**Date :** 22 mars 2022 à 18h00  
**Lieu :** Salles du Conseil municipal et Jean Moulin

**Présents :**

Madame le maire  
Madame Brigitte JALLET, adjointe à l'aménagement du cadre de vie  
Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti  
Monsieur Jaouad BOUAYADINE, élu référent du quartier  
Madame Florance MOREAU élue référente du quartier  
Le service proximité quartiers de la Ville  
Des membres du comité de quartier  
Des habitants du quartier

### Introduction – ouverture de la séance

Madame le Maire remercie l'ensemble des participants présents ce soir. Andrée Poignard, présidente du comité de quartier, remercie les personnes présentes ce soir ainsi que les membres du bureau. Elle lance un appel à candidatures pour le renouvellement du bureau. F Fradin présente le diaporama. Il présente les membres du bureau et précise qu'il sera renouvelé cette année. Il fait part des modifications apportées à la nouvelle charte de fonctionnement des comités, notamment l'élection du président pour une durée de trois ans

### Déroulé du diaporama

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	<b>Des rencontres ou présentations de projets 2021</b>	L'assemblée générale du comité le 6 mai 2021	
		La participation du comité au forum des associations le 5 septembre 2021	

		La participation du comité aux réunions du groupe de travail sur « les circulations douces »	
		La présentation du projet de requalification du deuxième tronçon de la rue de Frédeville le 7 mai 2021	
		La balade urbaine inter-quartiers Charbonnière - Frédeville le samedi 4 décembre 2021	
		La participation du comité au comité de sélection de la troisième édition du « budget participatif » le 3 mars 2022	
	<b>Des réalisations dans le quartier</b>	<b>La requalification du deuxième tronçon de la rue de Frédeville entre la rue Molière et la rue de Roche</b> Le remplacement de la conduite d'eau potable Travaux Orléans Métropole pour un montant de 190 750 € La création d'une chaussée à voie centrale banalisée ou « chaucidou ». Travaux Orléans Métropole pour un montant de 487 000 €	
		<b>Rue Juliette Drouet</b> La création d'une poche de 5 places de stationnements pour un coût de 9200 €	
		<b>Rue de Frédeville et rue Juliette Drouet</b> L'installation de plots complémentaires au niveau de la traversée piétonne du carrefour pour un coût de 650 €	
		<b>Avenue de Verdun</b> La réalisation, par Orléans Métropole, de la traversée piétonne et d'une portion de la chaussée pour un coût de 100 000 € L'achèvement du cheminement piéton par la Ville pour un coût de 2200 € - 350 heures de travail	
		<b>Eco-pâturage avenue de Verdun - rue du Petit Bois :</b> Le transfert temporaire des moutons installés à Malvoisine	
		<b>Avenue Pierre Mendès-France</b> La réfection de la chaussée et la sécurisation de la traversée piétonne au droit du collège Pierre de Coubertin	

		Travaux Orléans Métropole pour un montant de 50 000 €	
		<p><b>Rue du Petit Bois</b> La mise en place de deux panneaux indiquant le « Skate Park » sur le site du Petit Bois pour un coût de 350 €</p>	F Fradin précise que les marquages au sol sur l'avenue P M France au droit de la piscine seront refaits cette année
		<p><b>L'opération «zéro plastique»</b> Cette opération de ramassage de déchets s'est déroulée le 20 mars 2021</p>	
		<p><b>Route de Boigny</b> La création d'un cheminement piéton par Orléans Métropole Montant des travaux : 51 723 € pour le tronçon réalisé , et 16 836 € pour le tronçon à venir</p>	
		<p><b>La plantation mécanisée de bulbes</b> <b>Avenue de Verdun</b> La localisation : entre allée du Grand Coquille et la rue du Petit Bois Superficie :29 m², densité : 34 bulbes / m² ; floraison :12 semaines</p> <p><b>Cimetière de Frédeville</b> La localisation : au bord du bassin Superficie : 29 m², densité :34 bulbes / m², floraison :12 semaines</p>	
		<p><b>La requalification du Parc de la Picardière</b> Travaux réalisés en régie (900 heures de travail ) pour un montant des travaux de 46 000 €</p>	F Fradin indique qu'il reste le sol du terrain de basket et les marquages à réaliser
		<p><b>Opération de nettoyage dans le quartier</b> A l'initiative du bureau du comité de quartier, le samedi 2 avril 2022 de 10h à 12h. Le parcours emprunté : piste des collégiens jusqu'au collège Pierre de Coubertin</p>	

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	<b>Des projets dans le quartier et dans la Ville</b>	<b>Avenue de Verdun</b> La sécurisation de la traversée piétonne au droit de l'AEFH Le Petit Cormier par l'installation de deux panneaux clignotants	
		<b>La requalification de la troisième tranche de la rue de Frédeville entre la rue du Moulin Pinault et la rue des Bouleaux</b> Le remplacement de la conduite d'eau potable pour un coût de 150 000 € en mai 2022 La continuité de la zone « 30 » La création de plateaux surélevés au niveau des carrefours traversés et groupe scolaire Le trottoir Sud élargi à 1,80 afin qu'il soit accessible sur toute sa longueur (côté de l'école) La création d'une voirie de 7 mètres de large transformée en « chaussée à voie centrale banalisée » deux bandes cyclables de 1,5 m et 4 m de voie pour les véhicules Le renforcement des voies dédiées aux cycles par une couleur rouge-rosé de leur revêtement Travaux Orléans Métropole qui débuteront à l'été 2022 pour une durée de 4 mois pour un montant de 450 000 €  La réalisation d'un «dépose minute » au droit du groupe scolaire Langevin : La réalisation d'un dépose minute et la création de 6 places de stationnements dont une pour personnes à mobilité réduite (création d'un mur de soutènement)	F Fradin précise que le « dépose minute » présenté ce soir sera modifié suite à la réunion avec les représentants de l'école Paul Langevin.
		<b>Le schéma directeur pour la requalification du site du Petit Bois</b> Le renforcement de ce pôle d'activité de loisirs à dominante physique et sportive L'amélioration du cadre de vie pour les pratiquants et les visiteurs : équipements, mobiliers de loisir...	Madame le Maire précise que la consultation et le recueil des besoins des différents utilisateurs (riverains, associations, collèges, lycées,...) sont en cours  L'objectif est de réaliser une base sportive, dans un environnement paysager avec des

	<p>Le développement et la sécurisation de tous les types de déplacements : circulations douces, cheminements, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, organisation du stationnement, bornes de recharge, vidéoprotection...</p> <p>La végétalisation, la mise en valeur de la coulée verte, la gestion des déchets, l'intégration des projets lauréats des budgets participatifs...</p> <p>La phase de concertation est en cours. Le programme d'aménagement sera chiffré et phasé pour l'été 2022. L'aménagement sera réalisé en 2023-2024</p>	<p>aménagements pour la circulation des piétons et des cycles.</p> <p>Des espaces de pique-nique viendront compléter le site.</p>
	<p><b>Le gravillonnage de la rue du Poirier Bonneau :</b></p> <p>La rue est mitoyenne Saint-Jean de Braye / Boigny sur Bionne. Travaux Orléans Métropole pour un montant de 3 000 € pour Saint-Jean de Braye</p>	
	<p><b>Entre l'allée du Petit Clos de Genouilly et le chemin des collégiens</b></p> <p>L'étude pour la création d'un cheminement piétons rue de la Bissonnerie</p>	<p>F Fradin indique que le chemin des collégiens sera gravillonné</p>
	<p><b>La mise en service de l'usine de décarbonatation</b></p> <p>L'usine est en fonction depuis le 13 décembre 2021. Le calcaire présent aujourd'hui dans l'eau est à environ 20° français. Les concentrés sont déversés en Loire via une canalisation.</p> <p>Ce projet à 5,8 millions d'euros, financés par Saint-Jean de Braye et Orléans Métropole, est unique sur le territoire métropolitain. Une évolution du tarif de l'eau de l'ordre de 0,20 €/m<sup>3</sup> pour financer le fonctionnement et la maintenance de l'usine est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ce qui représente 25,32 € pour une consommation moyenne de 120 m<sup>2</sup> d'un foyer</p> <p>Une inauguration, sous forme de « portes ouvertes », est envisagée au mois de juin.</p>	

	<p><b>La création du bassin de collecte des eaux pluviales et le réaménagement de la place Charles De Gaulle</b></p> <p>Le démarrage de travaux est prévu au 1er trimestre 2022 et la fin au printemps 2023.</p> <p>Un bassin de 2700 m<sup>2</sup> et d'une capacité de 2300 m<sup>3</sup> sera créé. Il permettra le stockage des eaux pluviales qui seront rejetées lentement dans le réseau</p> <p>La place sera végétalisée avec des espèces basses, des arbres prendront place au Nord au niveau de l'espace de loisirs. Les monuments commémoratifs seront regroupés côté Sud, ils sont actuellement installés place G Danton.</p>	
	<p><b>L'extension du parc des Longues Allées</b></p> <p>Le projet d'extension de 5,7 hectares comprendra : l'extension du parking dont l'accès se fera depuis l'avenue Louis Joseph Soulas, 2500 m<sup>2</sup> de vignes, un verger de 2600m<sup>2</sup>, une plaine sportive, une aire de jeux en bois, une prairie réservée au pâturage et un rucher pédagogique seront créés. Des accès piétons seront réalisés depuis la rue de Malvoisine. Le parc sera fermé la nuit. La première réunion de chantier s'est tenue. Les travaux s'achèveront avec les plantations à l'automne. Les travaux s'élèvent à 790 000€.</p>	
	<p><b>L'opération « Je plante un arbre »</b></p> <p>Cette opération de distribution d'arbres fruitiers et ornementaux, d'arbustes et de plantes vivaces sera reconduite cette année au mois de mars. Elle se déroulera place G. Danton.</p>	
	<p><b>L'opération « Je plante un arbre » dans les quartiers</b></p> <p>Cette opération est déclinée dans les six quartiers durant le mois de mars. La plantation d'un arbre a été réalisée le 16 mars 2022 à 10h00 en présence d'habitants et du comité de quartier</p>	
	<p><b>La troisième édition du budget participatif</b></p>	Brigitte Jallet précise que dorénavant le budget

		<p>77 propositions ont été déposées, le comité de sélection a retenu 28 propositions qui seront soumises aux votes.</p> <p>Il se déroulera du 20 mars au 30 avril, le vote papier sera possible cette année. Les lauréats seront annoncés au mois de mai. Le budget alloué est de 200 000 €</p>	<p>participatif se déroulera tous les deux ans.</p> <p>Il reste des projets de la première édition à réaliser (la piste d'apprentissage sécurité routière, le Bois de Coquille...) Certains projets demandent du temps comme par exemple le projet de « la prêteuse abraysienne »</p>
		<p><b>L'élaboration d'un schéma des circulations douces</b></p> <p>Les comités de quartier et les associations participent à l'élaboration de l'état des lieux.</p> <p>Des micro-trottoirs ont été réalisés par des stagiaires à la sortie des écoles, collèges et lycées.</p> <p>Les habitants seront concertés dans le magazine Regards. Les fiches élaborées seront analysées et un plan d'action sera mis en œuvre sur plusieurs années. Un lien sera fait avec le plan Vélo établi par la Métropole. L'idée d'identifier des circuits sur différentes thématiques : industrie, biodiversité, tourisme (en plus du circuit Gaudier Brezaska existant ) est aussi soulevée.</p> <p>Une restitution, à destination des habitants, est prévue en mai</p>	
		<p><b>La végétalisation de la Ville</b></p> <p>La plantation d'une micro-forêt</p> <p>Lancement de la concertation pour le parc urbain en centre-ville en lien avec la requalification du secteur Jean Rostand-Le Corbusier.</p> <p>La végétalisation de la Place de la Commune : l'installation de trois canopées</p> <p>La végétalisation du cimetière du bourg et des cours d'écoles</p>	<p>Madame le Maire précise que le projet de requalification du centre ville a pour objectifs de repenser les différents espaces et les circulations en lien avec les bailleurs et copropriétés. Il est important que les habitants se réapproprient les espaces. Ce travail prendra plusieurs années. Une consultation est en cours, avec un questionnaire en ligne</p> <p>Le site pour la plantation de la micro-forêt n'est pas encore déterminé.</p> <p>La cour de l'école Paul Langevin sera la première végétalisée, d'autres suivront.</p>

**Questions diverses**

<b>N° de Fiche</b>	<b>Lieux ou thèmes</b>	<b>Demandes – Propositions - Informations</b>	<b>Réponses</b>
	<b>Écoquartier</b>	Un riverain souhaite savoir ou en est le projet d'habitat inclusif à destination de personnes handicapées porté par l'association « Joie en M'Arche »	Brigitte Jallet précise que ce type d'habitat est prévu dans l'écoquartier sous la forme de « deux maisonnées » où vivront ces adultes handicapés et leurs accompagnants Ces maisonnées seront construites au milieu d'autres types de logements, sur les terrains « ex Raccaud » au début de la rue de Frédeville. L'accord de l'État est attendu afin de démarrer le projet.
	<b>Requalification de la rue de Frédeville : 2ème tronçon</b>	Des riverains signalent que le sens prioritaire du rétrécissement du secteur « des Coutures » n'est pas respecté de façon systématique. Un riverain propose de prolonger la ligne blanche présente au sol pour canaliser les véhicules. De plus, des véhicules se déportent à droite et roulent sur le trottoir au niveau du rétrécissement. La vitesse des véhicules est parfois excessive.	F Fradin indique que l'installation de plots complémentaires est prévue, ainsi que la plantation des arbres dans les fosses existantes. Le prolongement de la ligne blanche est aussi pris en compte. Pour rappel, le tronçon est limité à 30km/h.
	<b>Requalification de la rue de Frédeville : 2ème tronçon</b>	Un riverains fait part de remontées de rouille au droit de son mur en raison de forte pluies.	Le dossier de ce riverain est suivi par Orléans Métropole
	<b>Requalification de la rue de Frédeville : 2ème tronçon</b>	Un habitant signale la lenteur du chantier et présence encore ce jour de panneaux de chantier.	La demande sera de nouveau formulée à Orléans Métropole.
	<b>Requalification de la rue de Frédeville : 3ème tronçon</b>	Un riverain souhaite savoir si les riverains seront concertés pour l'aménagement du troisième tronçon ?	F Fradin confirme qu'une rencontre sur place sera organisée en avril- mai. Madame le Maire précise que des réunions avec l'école se sont déjà déroulées. Des propositions sont à l'étude.
	<b>Chemin de la Bionne</b>	Une riveraine demande de l'éclairage dans ce chemin entre la	F Fradin explique que ce point avait été abordé



		rue de la Picardière et de la Motte St Euverte	<p>lors d'une réunion du groupe de travail par le réaménagement du parc et que l'éclairage n'est pas envisagé.</p> <p>Il explique qu'un travail sera mené sur cette question, quartier par quartier, et que l'idée d'extinction serait abordée.</p>
	<b>Stationnement en Centre-ville</b>	Un riverain trouve regrettable de supprimer des places de parking autour de la salle des Fêtes.	<p>La requalification de la rue Jean Zay permettra de retrouver des places de stationnement, de créer un emplacement pour les cars et de réaliser un « dépose minute » pour l'école</p> <p>L'accessibilité à la salle des Fêtes sera bien entendu garantie pour les personnes à mobilité réduite.</p>
	<b>Parc de la Picardière</b>	<p>Il manquerait des jeux pour les 4 à 6 ans dans ce nouvel aménagement</p> <p>De plus, il manque un point d'eau pour le potager.</p>	<p>F Fradin explique qu'un groupe de travail a vu le jour en 2019 sur ce projet avec les riverains, le comité de quartier et l'association « Vivre ensemble à la Picardière ».</p> <p>Les services vérifieront l'existence d'un point d'eau à proximité</p>
	<b>Passage sous la tangentielle</b>	Un membre du comité indique que des jeunes se regroupent à cet endroit et génèrent des nuisances sonores importantes pour les riverains. Ils retirent la barrière pour passer avec leurs véhicules en direction de Boigny sur Bionne.	Madame le Maire invite les riverains à prévenir la police municipale et à déposer des mains courantes. Cela permet aux deux polices municipale et nationale de réaliser des rondes dans les secteurs identifiés.
	<b>Maison à l'abandon au 3 rue des Tilleuls</b>	<p>Un riverain s'inquiète de l'état de délabrement avancé de cette maison, inoccupée depuis de nombreuses années.</p> <p>Cette maison ne pourrait-elle pas devenir un logement pour accueillir des réfugiés?</p>	<p>Madame le Maire indique que la Ville est déjà intervenue sur cette habitation.</p> <p>Brigitte Jallet précise que les procédures sont très complexes pour réquisitionner un logement.</p> <p>Les services passeront voir l'état de cette habitation et un arrêté de péril pourrait être pris si nécessaire</p>

	<b>Requalification de la rue de Frédeville</b>	Un riverain demande la possibilité de mettre en place des « abris » aux arrêts de bus les plus fréquentés	La demande sera formulée à la TAO
	<b>Requalification de la rue de Frédeville</b>	L'arrêt Résa Tao sera t-il maintenu durant les travaux du troisième tronçon ?	L'arrêt sera bien maintenu, la Ville s'assurera de son emplacement.
	<b>125 rue de la Bissonnerie</b>	Des riverains signalent la présence d'un puits, non sécurisé, dans une propriété face à leur habitation. Cela pourrait être dangereux si quelqu'un chutait dans ce puits.	Les services de la Ville traitent ce dossier et Madame le Maire indique que ces terrains appartiennent à Orléans Métropole.
	<b>Cheminement piétons au dessus de la tangentielle</b>	Un membre du comité demande la remise en état de ce chemin en calcaire qui est très utilisé.	Les services prennent en compte la demande.
	<b>Plateau sportif de l'école Paul Langevin</b>	Une riveraine souhaite savoir quel est le devenir de ce terrain de sport utilisé par l'école.	F Fradin indique que ce dernier sera utilisé comme parking à l'usage exclusif du personnel de l'école. Il sera fermé par les utilisateurs. Sa mise en service est prévue avant la fin de l'année scolaire
	<b>Rue de la Bissonnerie</b>	Les véhicules roulent à vive allure sur cette voie, qu'en est-il du projet de création d'un cheminement piéton sécurisé entre la piste des collégiens et l'allée du Petit Clos de Genouilly ?	F Fradin précise que le l'étude sera menée en 2022 pour une création en 2023 Pour information, une enveloppe de 1,3 million d'€ est consacrée chaque année pour la rénovation des voiries. C'est une compétence d'Orléans Métropole. D'autres budgets sont dédiés à la signalisation et aux marquages.
	<b>Rue de Frédeville</b>	Un riverain signale que les terrains des constructions récentes sont petits et que les véhicules stationnement sur les trottoirs dans la rue. De même, des véhicules sont régulièrement garés sur le trottoir au droit du « Hameau partagé »	Madame le Maire précise que les permis délivrés intègrent deux places de stationnement sur la parcelle. La police municipale passera et verbalisera si nécessaire

	<b>Rue Clara Malraux</b>	Des riverains signalent la vitesse des véhicules dans cette rue, rue qui ne possède pas de trottoirs. Il est demandé la mise en place de ralentisseurs et de panneaux limitant la vitesse à 30 km/h	Madame le Maire indique qu'avant la création de tout aménagement, le cinémomètre sera installé pour réaliser des relevés de vitesse.
	<b>Lotissement de la Picardière</b>	Une habitante signale le passage d'un bus « Rémi » dans le lotissement. Le lotissement n'est pas adapté à la circulation des cars.	Madame le Maire indique qu'il s'agit très certainement d'un conducteur égaré